

89. Arrêté du 24 mars 1898 dispensant le sieur Tearai a Tehei de la production de son acte de naissance, de l'acte de décès de son père et du consentement de sa mère à l'effet de contracter mariage..... 77
90. Arrêté du 24 mars 1898 dispensant la dame Atumoeura a Teapai de la production de son acte de naissance et du consentement de son père à l'effet de contracter mariage..... 77
91. Arrêté du 30 mars 1898 fixant les prix des cessons de transports du Service de l'Artillerie pendant l'année 1898..... 77
92. Décision du 30 mars 1898 portant répartition entre les Pères Célestin Maurel et Anaclét de la prévision inscrite au budget Colonial pour subvention au culte catholique..... 79
93. Arrêté du 31 mars 1898 dispensant la demoiselle Maho Céline de la production des actes de décès de ses père et mère à l'effet de contracter mariage..... 79

—————

DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR

94. Décision supprimant l'indemnité de logement allouée à M<sup>lle</sup> Anaïs Vernaudo, institutrice à Mahina..... 80
- 
- 95 à 110. Nominations, Mutations, etc..... 95

—————

N<sup>o</sup> 81. — CIRCULAIRE ministérielle. — *Nouveau mode d'encaissement des recettes provenant des remboursements de journées de traitement dans les hôpitaux des colonies.*

Paris, le 7 janvier 1898.

*Le Ministre des Colonies à Monsieur le Gouverneur des Établissements français de l'Océanie.*

(3<sup>e</sup> Direction. — 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Bureaux.)

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — Les recettes provenant du remboursement des prix des journées de traitement dans les hôpitaux coloniaux des fonctionnaires et agents des divers services ou des particuliers étaient jusqu'à présent encaissées dans les écritures des Administrations locales au crédit du compte « *Atténuation des dépenses du Service Colonial* » et venaient en déduction des dépenses des chapitres du personnel et du matériel du Service de Santé dans la proportion d'un dixième pour le premier et de neuf dixièmes pour le second de ces chapitres.

Les crédits affectés aux hôpitaux des colonies n'étaient pré-